



LIGUE FRANÇAISE POUR LA SANTÉ MENTALE

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE : MEMBRE DE LA WORLD FEDERATION FOR MENTAL HEALTH

11, rue Tronchet 75008 PARIS - Tél. : 01 42 66 20 70 - Fax 01 42 66 44 89 - e-mail : lfsm@orange.fr

Président : Dr Roland Coutanceau - Vice-présidents : Dr Rachid Bennegadi, Dr Boris Cyrulnik

CYCLE DE FORMATIONS 2017



LIGUE FRANÇAISE POUR LA SANTÉ MENTALE ■■■

SENSIBILISATION A LA MEDIATION FAMILIALE INTERNATIONALE & A DISTANCE

L'évolution de notre société a favorisé, avec les mouvements migratoires, une hausse du nombre d'unions bi-nationales. Ces couples sont à la fois un défi pour l'avenir mais peuvent créer des difficultés supplémentaires lors des séparations. Chacun revendique sa culture, ses valeurs et ses normes juridiques. Les enfants sont alors l'enjeu de ces conflits qui peuvent avoir des répercussions diplomatiques dont les médias s'emparent.

La médiation familiale bi-nationale et à distance a une réelle fonction de prévention des déplacements illicites transfrontières d'enfants et de prise en compte de la singularité de chacune de ces familles. Elle peut aussi être très utile pour aider les parents en conflit à négocier le partage du temps parental et particulièrement les contacts entre le parent non gardien et son enfant. Ce contexte d'application de la médiation familiale a permis l'émergence et le développement de l'utilisation des technologies pour permettre un travail à distance et, ainsi, faciliter l'accès à la médiation familiale pour un plus grand nombre de familles.

Les médiateurs qui exercent dans ce contexte doivent pouvoir bénéficier de connaissances spécifiques pour transposer leurs compétences à ce contexte d'application et à ces supports technologiques.

Au cours de cette session de formation, nous proposons aux participants de se familiariser avec ce champ d'application et, notamment, avec les incidences légales, psychologiques, diplomatiques et techniques en présentant la transposition du processus de médiation familiale à ces situations, tout en se familiarisant avec les principes et exceptions de la Convention de La Haye de 1980 et son fonctionnement pratique.

Objectifs

Ce contexte international invite le médiateur familial à développer une compétence spécialisée et acquérir des savoirs spécifiques. Il s'agit :

Développer des compétences interculturelles en médiation familiale.

- Apprécier les enjeux judiciaires, politiques et médiatiques internationaux et apprendre à les gérer et à protéger l'espace de médiation de leurs impacts.
- Identifier les besoins des enfants dans ce contexte afin de permettre aux parents de mieux les prendre en compte et ainsi protéger leurs enfants des conséquences d'un déplacement et d'une rupture de relation.
- Adapter le cadre et le mode d'intervention à ce contexte de médiation familiale qui mobilise de nouveaux outils et procédures d'intervention.
- Utiliser les technologies permettant un accès à distance et adapter le cadre et le processus de la médiation familiale à ces situations.
- Connaître les réseaux de médiation familiale internationale et à distance.

Modalités pédagogiques

La formation se fera sous la forme d'apports théoriques, vidéos et mises en situation à partir des questionnements des participants.

Un dossier pédagogique sera remis et/ou envoyé à chaque participant.

Formateurs

- Jocelyne DAHAN, Médiatrice Familiale DE, fondatrice du CEMFI (IUKB, Sion), formatrice.
- Danièle GANANCIA, Magistrat honoraire, Médiatrice Familiale DE, médiatrice familiale internationale. Auteur de nombreux articles et d'ouvrages dont « La médiation familiale internationale. La diplomatie du cœur » Ed. Erès

Public visé

Médiateurs familiaux en exercice diplômés d'Etat ou en cours de VAE. Le groupe sera constitué au maximum de vingt participants.

Dates et horaires

A déterminer en 2017, les horaires sont fixés de 9h à 17h.

Lieu

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

Coût et validation

Le coût de cette session de formation est de 250€ pour les prises en charge individuelles et 350€ pour les prises en charge par l'employeur. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une convention de formation avec l'employeur est adressée sur demande.

LE COACHING PARENTAL : UNE APPROCHE ADAPTÉE DE GUIDANCE AUPRÈS DES PARENTS SÉPARÉS EN CONFLIT

Le coaching parental est un nouveau mode d'intervention et d'accompagnement développé au cours des dernières années pour faciliter la mise en place d'un jugement ou l'adaptation d'un jugement aux besoins spécifiques et complexes des familles à haut niveau de conflit. Il s'agit d'une approche familiale systémique qui peut s'échelonner sur plusieurs mois et qui nécessite une concertation entre tous les acteurs du monde judiciaire et psychosocial.

Ce soutien est offert aux parents séparés et à leurs enfants comme espace de parole protégé et bienveillant. Le coach accompagne les parents et les enfants pour qu'ils traversent mieux cette période difficile et puissent maintenir ou reconstruire des liens. Le coach peut aussi aider les parents à mettre en place le plan parental convenu entre eux, à l'aide d'un médiateur, d'un expert, de leurs avocats ou déterminé par un Tribunal, préciser certaines modalités de leur coparentalité et développer de meilleures attitudes par rapport à l'autre parent.

La formation portera sur les aspects suivants :

- Les techniques efficaces de gestion de conflits au cours du processus de coaching,
- Le coffre à outils du coach (références bibliographiques, exercices proposés aux parents entre les séances, avis judicieux du coach basés sur la recherche et la littérature scientifique, bilans écrits périodiques remis aux parents...),
- Le protocole d'intervention proposé aux intervenants (avocats, magistrats, travailleurs sociaux ou psychologues) lors des références faites à un coach parental,
- L'état des recherches et des connaissances au sujet des familles séparées en graves conflits,
- Les modalités spécifiques de l'implication de l'enfant au cours du coaching parental,
- Le rôle du Tribunal pour baliser l'intervention et soutenir le travail du coach parental.

Objectifs

Cette session de formation vise à :

- Découvrir cette nouvelle forme de guidance parentale adaptée aux familles en haut conflit
- Expérimenter des techniques et des outils efficaces
- Se familiariser avec le protocole d'intervention socio-judiciaire utilisé lors du coaching
- Faciliter l'expression des émotions en caucus et apprendre à les contenir lors des sessions conjointes avec les deux parents
- Utiliser une approche systémique pour venir en aide aux familles séparées et recomposées.
- Impliquer l'enfant avec précaution et utiliser sa parole de façon stratégique afin de sensibiliser les parents aux besoins réels de ce dernier.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, méthodologiques et résultats de recherches
- Vidéos, jeux de rôle
- Exercices individuels et de groupe, discussions de groupe

Formateur

Lorraine FILION est chef retraité du service d'expertise et de médiation auprès de la Cour Supérieure du Québec à Montréal. Elle co-anime avec un avocat depuis 2012 les séances de parentalité après la rupture du Ministère de la Justice du Québec. Elle a mis en place et animé pendant 20 ans des groupes de paroles d'enfants de parents séparés à Montréal. Madame FILION a développé à l'automne 2015 des ateliers de communication destinés aux parents séparés pour les aider à restaurer ou maintenir un dialogue. Elle participe à de nombreux programmes de formation tant en Europe qu'au Québec. Fondatrice de l'AIFI, elle a assumé la présidence pendant 10 ans et occupe dorénavant le poste de coprésidente depuis 2013. Son expérience dans l'accompagnement des enfants dans le cadre de la séparation de leurs parents est une référence méthodologique repérée par les médiateurs familiaux au plan national et international. Elle est auteure de nombreux articles sur le sujet et, notamment du livre : « Les parents se séparent, Pour mieux vivre la crise et aider son enfant » co-écrit avec Richard Cloutier et Harry Timmermans aux Éditions du CHU Sainte-Justine (2012).

Public visé

Ce module s'adresse aux médiateurs familiaux, assistants sociaux, psychologues, avocats et magistrats œuvrant auprès des parents séparés en conflit. Le groupe sera constitué au maximum de vingt participants.

Dates et horaires

Les lundi 13 et mardi 14 mars 2017, les horaires sont fixés de 9h à 17h.

Lieu

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

Coût et validation

Le coût de cette session de formation est de 250€ pour les prises en charge individuelles et 350€ pour les prises en charge par l'employeur. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une convention de formation avec l'employeur est adressée sur demande.

COMMENT ET QUAND ACCUEILLIR L'ENFANT EN MEDIATION FAMILIALE : RISQUES OU OPPORTUNITES

Les médiateurs familiaux hésitent à accueillir les enfants en médiation. Les risques d'instrumentalisation de l'enfant dans le conflit parental et le manque de formation appropriée peuvent expliquer ce faible taux de présence. Les expériences démontrent que l'introduction de l'enfant en médiation est positive afin de sensibiliser les parents aux besoins réels de l'enfant et les aider à prendre des décisions éclairées.

Quand la présence des enfants en médiation est-elle appropriée ? Quel contrat conclure avec les parents et quelle préparation de l'enfant ? Comment intégrer l'enfant ? Les étapes à suivre pour assurer un maximum d'impact de son implication au sein de ce processus. Des études menées aux États-Unis, en Australie et Nouvelle-Zélande ont mis en valeur la place de l'enfant au cours de la médiation de ses parents.

Programme de la formation

- État des connaissances et résultats de recherches sur les besoins et réactions des enfants à la séparation des enfants, selon les différents groupes d'âge.
- Avantages, pièges et limites de l'implication de l'enfant.
- Survol du processus d'implication de l'enfant au cours de la médiation.
- Vidéos illustrant diverses techniques et stratégies avec des enfants.
- Jeux de rôle et exercices en petits groupes et en grand groupe.

Objectifs

- Aider à développer des compétences pour intégrer l'enfant en médiation et tirer le meilleur parti de cette approche pour responsabiliser les parents.
- Acquérir des habiletés pour favoriser l'expression de l'enfant à travers le dessin, le jeu, la parole lors des entretiens individuels et familiaux.
- Développer des compétences pour aider l'enfant à exprimer ses besoins, ses plaisirs, ses difficultés et ses préférences lors de l'entrevue familiale.
- Faire l'apprentissage de techniques efficaces incitant les parents à mieux prendre en compte les besoins de leur enfant.

Matériel pédagogique

- Textes suggérés pour lectures sur le thème de la formation.
- Bibliographie sur la place de l'enfant en médiation.
- Jeux de rôle et exercices.
- Vidéos illustrant des entrevues avec des parents et des enfants.

Formateur

Lorraine FILION est chef retraité du service d'expertise et de médiation auprès de la Cour Supérieure du Québec à Montréal. Elle co-anime avec un avocat depuis 2012 les séances de parentalité après la rupture du Ministère de la Justice du Québec. Elle a mis en place et animé pendant 20 ans des groupes de paroles d'enfants de parents séparés à Montréal. Madame FILION a développé à l'automne 2015 des ateliers de communication destinés aux parents séparés pour les aider à restaurer ou maintenir un dialogue. Elle participe à de nombreux programmes de formation tant en Europe qu'au Québec. Fondatrice de l'AIFI, elle a assumé la présidence pendant 10 ans et occupe dorénavant le poste de coprésidente depuis 2013. Son expérience dans l'accompagnement des enfants dans le cadre de la séparation de leurs parents est une référence méthodologique repérée par les médiateurs familiaux au plan national et international. Elle est auteure de nombreux articles sur le sujet et, notamment du livre : « Les parents se séparent, Pour mieux vivre la crise et aider son enfant » co-écrit avec Richard Cloutier et Harry Timmermans aux Éditions du CHU Sainte-Justine (2012).

Public visé

Ce module s'adresse aux médiateurs familiaux et en formation, assistants sociaux, psychologues, avocats et magistrats œuvrant auprès des parents séparés et recomposés. Le groupe sera constitué au maximum de vingt participants.

Dates et horaires

Les jeudi 16 et vendredi 17 mars 2017, les horaires sont fixés de 9h à 17h.

Lieu

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

Coût et validation

Le coût de cette session de formation est de 250€ pour les prises en charge individuelles et 350€ pour les prises en charge par l'employeur. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une convention de formation avec l'employeur est adressée sur demande.

L'AUDITION DU MINEUR PAR DELEGATION DU MAGISTRAT

La place de l'enfant au cœur du conflit de ses parents interroge tous les professionnels, la Loi de 2007, relative à la Protection de l'Enfance confirme que l'enfant est sujet de Droit et indique dans l'article 388-1 du Code Civil, au nom de l'intérêt supérieur du mineur que dans toute procédure le concernant, l'enfant capable de discernement peut être entendu par le juge, ou par une personne désignée par le juge à cet effet. Il peut être entendu seul, avec un avocat ou une personne de son choix".

Ainsi, son audition est de droit dans les procédures qui opposent ses parents dans le cadre de leur séparation, à l'issue de cette audition un compte-rendu doit être adressé au Magistrat lorsqu'elle est effectuée par délégation.

Se pose, alors, des questions pour les professionnels : qu'est-ce que le discernement ? Comment évaluer la liberté de parole de l'enfant, les enjeux sous-jacents de l'audition ? Comment recueillir sa parole sans l'interpréter ? Comment rédiger un compte-rendu ?

C'est dans ce contexte que la LFSM vous propose deux journées de formation continue afin de pouvoir aborder ces questions.

Objectifs

Cette session de formation vise à présenter les connaissances et cadre de l'audition de l'enfant en justice et, notamment :

- Repérer la construction psycho-affective de l'enfant, de l'adolescent,
- Présenter la spécificité de l'entretien avec les mineurs,
- Conceptualiser la pratique l'audition de l'enfant,
- Proposer une réflexion quant à la rédaction du compte-rendu de l'audition en respectant l'intérêt de l'enfant.

Méthode pédagogique

Cette session de formation prend appui sur :

- Une alternance entre apports théoriques et mises en situation,
- Echanges à partir des expériences de chaque participant,
- Travail et réflexion sur le support écrit spécifique de cette mission d'audition,
- Vidéos,
- Travaux et échanges en groupe et en atelier
- Remise et/ou envois de documents.

Programme

Matin Jour 1 : Développement social et affectif de l'enfant ; réactions de l'enfant face à la séparation de ses parents.

Après-midi Jour 1 : Le contexte légal de l'audition et les attentes du magistrat, présentation de différentes expériences.

Matin Jour 2 : Les techniques d'entretien avec l'enfant, l'audition du mineur (cadre, techniques).

Après-midi Jour 2 : le compte-rendu d'audition.

Bilan de la session de formation.

Formateurs

Jocelyne DAHAN, Formatrice, Médiatrice Familiale et auditrice d'enfant.

Marc JUSTON, Président TGI Honoraire, Juge de Proximité.

Public ciblé

Cette session est ouverte aux : professionnels de l'Action Sociale, psychologues, médiateurs familiaux.

Dates et horaires

Les jeudi 30 mars et vendredi 31 mars 2017, les horaires sont fixés de 9h à 17h.

Lieu

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

Coût et validation

Le coût de cette session de formation est de 250€ pour les prises en charge individuelles et 350€ pour les prises en charge par l'employeur. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une convention de formation avec l'employeur est adressée sur demande.

LA MEDIATION DE COUPLE

La médiation de couple est un champ récent de la médiation en matière familiale qui s'est développé aux Etats-Unis depuis la fin des années 90. Elle a été initiée par des médiateurs familiaux du champ juridique, puis pratiquée également par des médiateurs familiaux du champ psycho-social. Elle s'adresse à des couples, dans une période de crise et/ou de transition, qui ne souhaitent pas nécessairement organiser une séparation, ni entreprendre une thérapie de couple.

Objectifs

- Cette session de formation vise à :
- Connaître ce qu'est la médiation de couple,
- Appréhender le processus de la médiation de couple
- Enrichir sa boîte à outils
- Questionner sa propre pratique
- Différencier la médiation de couple, du conseil conjugal et de la thérapie de couple

Contenu

- Concept de la médiation couple : définition, champ d'application, limites,
- Méthodologie de la médiation de couple,
- Applications de la médiation de couple,
- Différence entre la médiation de couple, le conseil conjugal et la thérapie de couple,
- Projet personnel de mise en œuvre.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et méthodologiques, mises en situations et exercices en petits groupes et grand groupe, réflexion de groupe.

Formateur

Marianne SOUQUET, médiatrice familiale, DE, et formatrice. Elle a passé de nombreuses années aux États-Unis où elle a suivi une formation à la médiation familiale et à la médiation en milieu scolaire. De retour en France, elle a cofondé une association de médiation familiale, Résonances, dans le pays d'Aix-en-Provence.

Actuellement, elle continue d'exercer la médiation familiale, de façon indépendante, dans cette même région. Elle est également formatrice en gestion des conflits, communication sans violence et médiation, ce qui constitue aussi, pour elle, une forme d'accompagnement.

Elle est titulaire du Diplôme d'État de Médiateur Familial et du Certificat Européen de Médiation Familiale Internationale. Membre de l'APMF (Association Pour la Médiation Familiale), de l'AIFI (Association Internationale Francophone pour les Intervenants auprès des familles séparées, personne phare pour la France et Secrétaire du CA, de EMNI (European Mediation Network Initiative), de ACR (Association for Conflict Resolution).

Public visé

Ce module s'adresse aux médiateurs familiaux mais aussi, aux professionnels du champ psycho-social (travailleurs sociaux, psychologues...) Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée.

Dates et horaires

Les lundi 22 mai et mardi 23 mai 2017, les horaires sont fixés de 9h à 17h.

Lieu

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

Coût et validation

Le coût de cette session de formation est de 250€ pour les prises en charge individuelles et 350€ pour les prises en charge par l'employeur. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une convention de formation avec l'employeur est adressée sur demande.

LA MEDIATION TRANSFORMATIVE : MODULE D'APPROFONDISSEMENT PRATIQUE EN MEDIATION, GESTION DU CONFLIT, DIALOGUE

L'initiation à la médiation transformative vous a permis d'en comprendre ses valeurs, ses concepts, et de commencer à l'intégrer dans votre pratique de médiateur ou d'accompagnant. Cette session de formation vous propose de pratiquer de façon plus approfondie des situations que vous apporterez qu'elles soient de médiation, de gestion de vos propres conflits ou d'accompagnement.

Objectifs

Cette session de formation vise à :

- Approfondir ses connaissances sur la médiation transformative,
- Acquérir de l'aisance dans la pratique de la médiation transformative,
- Appliquer la méthodologie de la médiation transformative dans l'accompagnement et le dialogue,
- Approfondir la réflexion sur les applications de l'approche transformative.

Contenu

- Mise en condition de lâcher prise et créativité,
- Révision des concepts de la médiation transformative : non-directivité, « empowerment », reconnaissance.
- Révision des quatre techniques principales de la médiation transformative.
- Pratique de médiation, d'accompagnement, de gestion de ses propres conflits, selon l'approche transformative, à partir de situations apportées par les participants.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et méthodologiques, démonstrations filmées, mises en situations et exercices en petits groupes et grand groupe, réflexion de groupe.

Formateur

Marianne SOUQUET, médiatrice familiale, DE, et formatrice. Elle a passé de nombreuses années aux États-Unis où elle a suivi une formation à la médiation familiale et à la médiation en milieu scolaire.

De retour en France, elle a cofondé une association de médiation familiale, Résonances, dans le pays d'Aix-en-Provence.

Actuellement, elle continue d'exercer la médiation familiale, de façon indépendante, dans cette même région. Elle est également formatrice en gestion des conflits, communication sans violence et médiation, ce qui constitue aussi, pour elle, une forme d'accompagnement.

Elle est titulaire du Diplôme d'État de Médiateur Familial et du Certificat Européen de Médiation Familiale Internationale. Membre de l'APMF (Association Pour la Médiation Familiale), de l'AIFI (Association Internationale Francophone pour les Intervenants auprès des familles séparées, personne phare pour la France et Secrétaire du CA, de EMNI (European Mediation Network Initiative), de ACR (Association for Conflict Resolution).

Public visé

Ce module s'adresse aux médiateurs familiaux mais aussi, aux professionnels du champ psycho-social (travailleurs sociaux, psychologues...) ayant déjà suivi une formation à la médiation transformative et voulant se perfectionner. Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée.

Dates et horaires

Les jeudi 08 et vendredi 09 juin 2017, les horaires sont fixés de 9h à 17h.

Lieu

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

Coût et validation

Le coût de cette session de formation est de 250€ pour les prises en charge individuelles et 350€ pour les prises en charge par l'employeur. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une convention de formation avec l'employeur est adressée sur demande.

« DES OUTILS POUR LES SITUATIONS POST-CONJUGALES DIFFICILES »

Module 1 « Modèles de famille et posture de l'intervenant » Module 2 « Intervention dans les conflits familiaux de haute intensité ».

AVERTISSEMENT

Il est conseillé de suivre d'abord le module « Modèles de famille et posture de l'intervenant », avant de s'inscrire au module « Intervention dans les conflits familiaux de haute intensité ».

Objectifs généraux

Les formations de Damien d'URSEL visent pour l'essentiel à :

- appréhender les enjeux liés aux valeurs, aux modèles de famille et à l'interculturalité (au sens large) dans le travail avec les couples et les familles
- faciliter la gestion par l'intervenant des personnes ayant un comportement non participatif ou de sabotage, notamment dans le cadre de conflits virulents entre parties
- fournir un ensemble d'outils issus notamment de l'approche systémique, tels qu'ils ont été repensés et retravaillés par le formateur pour s'adapter à la réalité des conflits forts en médiation.

Formateur

Damien d'URSEL est médiateur familial et avocat. Sa pratique de la médiation est marquée par les techniques de la thérapie familiale systémique et du psychodrame, de même que par l'anthropologie et la sociologie. Il a développé une expertise particulière dans les domaines de la médiation interculturelle et de la médiation familiale internationale. Il enseigne la médiation notamment au sein de l'Université Catholique de Louvain (UCL) et comme formateur invité en Belgique et à l'étranger.

Méthodes pédagogiques

La formation allie des moments d'explication, de présentation et de démonstration des outils applicables (notamment à l'aide de vidéos de séquences de médiations véritables), et d'expérimentation de ces outils au travers d'exercices pratiques et de mises en situation. Un support écrit à lire préalablement à la formation est fourni.

Public visé

La formation est ouverte aux médiateurs et autres professionnels (thérapeutes, coaches, intervenants en espace rencontre, assistants sociaux...)

Module 1 : « MODELES DE FAMILLE ET POSTURE DE L'INTERVENANT »

En deux journées de formation, Damien d'URSEL présentera son approche fondée sur les « modèles de famille », et les ajustements de modes d'intervention qu'il propose en vue de mieux accueillir tous les publics. Il prendra appui sur son expérience de médiateur familial, enrichie par un regard anthropologique, et présentée dans son ouvrage « La médiation, entre tradition et modernité familiales »¹.

Il s'agira notamment d'appréhender les manifestations de l'interculturalité dans le travail auprès des couples et des familles.

Le facteur culturel est compris au sens large : il est appréhendé au travers des valeurs et héritages familiaux, et dépasse dès lors une réflexion axée uniquement sur les cultures des consultants d'origine étrangère. Il vient interroger les relations au sein de toutes les familles, notamment entre générations, ou entre hommes et femmes, ainsi que les manières de gérer un conflit, une crise familiale ou une séparation.

Objectifs spécifiques

Cette session de formation vise à :

- Réfléchir à nos motivations et attentes comme intervenant, et aux valeurs que nous véhiculons
- Élargir notre capacité à accueillir les personnes peu enclines à s'exprimer à propos de l'intimité familiale comme par exemple ces hommes parfois explosifs, rigides ou ultra rationnels
- Adapter nos attitudes et outils à des publics plus « traditionnels » ou venus d'ailleurs
- Nous permettre de positiver le vécu familial de chacun et de dépasser les jugements et les diagnostics figés au sujet des situations difficiles qui se présentent à nous
- Lire l'histoire des couples, les ressorts de leur séparation, et les enjeux de leur désaccord, à partir d'une approche des modèles familiaux en présence
- Accompagner nos consultants, au travers de ces différentes approches, dans un chemin de dépassement du conflit et de construction d'accords acceptables dans le respect de la singularité, des croyances et des appartenances de chacun.

Programme

- L'évolution historique des modèles de famille et de gestion sociale des couples en séparation
- Le travail de l'intervenant dans la proximité, la chaleur et l'engagement auprès des consultants
- La reformulation des valeurs sous-jacentes à leurs discours respectifs, et l'ouverture en séance d'un débat sur les rôles conjugaux et parentaux, d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs
- L'approche d'outils spécifiques pour les personnes peu à l'aise dans la communication (doublage psychodramatique, utilisation de vérités universelles ou anthropologiques,...)
- Le retour sur le passé du couple et de la séparation, d'une manière tout à la fois cadrée et susceptible de favoriser le deuil de la relation conjugale.

Dates et horaires

Les jeudi 14 et vendredi 15 septembre 2017, les horaires sont fixés de 9h à 17h.

Lieu

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

Coût et validation

Le coût de cette session de formation est de 250€ pour les prises en charge individuelles et 350€ pour les prises en charge par l'employeur. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une convention de formation avec l'employeur est adressée sur demande.

Module 2 : « INTERVENTION DANS LES CONFLITS FAMILIAUX DE HAUTE INTENSITE »

Damien d'URSEL propose deux journées de formation visant à mieux accueillir le phénomène du conflit virulent entre ex-conjoints et dans les familles. Il prendra appui sur sa pratique de la médiation familiale, présentée dans son ouvrage « La médiation, entre tradition et modernité familiales »¹, et plus particulièrement sur la posture et les outils inspirés de l'approche systémique qu'il a pu adapter à ce contexte spécifique.

Objectifs spécifiques

Il s'agira notamment d'augmenter la capacité de l'intervenant à conserver une marge de travail et une zone de confort quand il est confronté à des personnes ayant un comportement de non participation ou de sabotage, ou qui veulent en 'découdre' avec leur ex-conjoint, ex-partenaire ou parent.

Cette session de formation vise à :

- Mieux développer, comme intervenant, une attitude tout à la fois d'empathie, de non séduction et de profonde neutralité, susceptible de permettre un engagement plus authentique des consultants.
- Mieux appréhender le travail dans les situations de médiations judiciaires ou prescrites par une autorité.
- Apprendre à gérer la présence-absence de ces personnes qui, depuis l'extérieur, exercent sur les consultants une influence (juge, services sociaux, avocats, familles,...).
- Redonner sens aux interactions conflictuelles qui se manifestent en les réinscrivant dans le développement de l'histoire conjugale et/ou personnelle des consultants.
- Expérimenter une approche du conflit qui se déploie dans un va-et-vient entre les évocations du passé qui fait mal, et la pose de jalons concrets visant à favoriser la dés-imbrication de leurs existences.
- Renforcer notre capacité à faciliter le deuil nécessaire de leur relation conjugale passée.

Programme

- Expérimenter un modèle de gestion des premiers contacts et du premier entretien facilitant l'identification des demandes adressées à la médiation, et/ou des craintes ressenties à son égard.
- Réfléchir à notre vision du conflit, aux idéologies en cours en matière de règlement des conflits familiaux, et à notre place d'intervenant face aux ex-conjoints querelleurs.
- Analyser la dynamique conflictuelle à l'œuvre entre les personnes que nous accueillons, en vue de définir une stratégie d'intervention adaptée.
- Découvrir et apprendre à utiliser des outils s'inscrivant dans une approche paradoxale, particulièrement adaptée pour accompagner les personnes au comportement agressif, non participatif ou de sabotage : la prise au mot, l'amplification, l'alliance avec leurs réticences au travail, la prescription de la non communication et/ou du conflit...

Dates et horaires

Les jeudi 09 et vendredi 10 novembre 2017, les horaires sont fixés de 9h à 17h.

Lieu

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

Coût et validation

Le coût de cette session de formation est de 250€ pour les prises en charge individuelles et 350€ pour les prises en charge par l'employeur. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (14 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une convention de formation avec l'employeur est adressée sur demande.

ANALYSE DE LA PRATIQUE DES MEDIATEURS FAMILIAUX

Conformément aux textes qui réglementent le métier des médiateurs familiaux l'Analyse de la Pratique est obligatoire dans le cadre de l'exercice de la médiation familiale mais aussi, pour la présentation des dossiers de demande de Validation des Acquis et de l'Expérience, qui permettra le maintien de ce métier.

L'Analyse de la Pratique permet de renforcer et/ou de développer les acquis théoriques et d'éviter les risques de « dérapages » professionnels tout en actualisant ses connaissances théoriques.

Il s'agit d'une approche concrète permettant de conceptualiser sa pratique en prenant appui sur les actes professionnels souvent posés de manière plus empirique.

Ce travail prend ses fondements dans les principes déontologiques sur lesquels le médiateur familial construit sa pratique et, notamment : le non jugement, le respect de chacun, la bienveillance, la confidentialité.

Public visé

Les médiateurs familiaux en exercice, titulaires du diplôme d'Etat.

Objectifs

Permettre aux professionnels de comprendre les difficultés liées à leur pratique, éviter les « jeux d'alliances », repérer et analyser comment s'opèrent les dysfonctionnements, l'utilisation du cadre et de l'espace de médiation par les personnes, par le médiateur.

Approfondir les connaissances théoriques et, notamment, le contexte international (aspects légaux, culturels et incidences sur le fonctionnement des groupes familiaux).

Pouvoir mieux maîtriser la méthodologie d'intervention spécifique à la médiation dans un contexte bi-national.

Méthodes Pédagogiques

Travail dont le support est constitué de la présentation de situations prises en charge par le médiateur permettant un échange réflexif tant avec le groupe qu'avec le formateur. Mais aussi, une analyse et un approfondissement de la technique et des arrières plans théoriques. La confidentialité s'applique à tous, formateur inclus,

L'exposé des situations se fera à partir d'une présentation orale et/ou avec un support présenté par les médiateurs. L'analyse de la Pratique des Médiateurs familiaux est une articulation entre la mise à jour des savoirs théoriques et des savoir-faire professionnels.

Durée

Cette formation nécessite de la part des participants un engagement de présence d'une durée d'une année, à raison de six séances annuelles de sept heures chacune.

Dates

Cette session de formation se déroulera sur six journées, à raison d'une journée tous les deux mois. Les dates pourront être modifiées lors de la première journée en regard de la disponibilité de la majorité des participants. Les horaires sont de 9h00 à 17h, soit 42 heures annuelles. Pour une inscription : nous consulter en amont.

Formateur

L'analyse de la pratique est animée par Madame Jocelyne Dahan, médiatrice familiale Diplômée d'Etat, formatrice.

Coût

Le coût total est de 660€ T.T.C. pour les six séances SOIT 110 eurosTTC/séance. Le paiement s'effectue à l'issue de chaque semestre sur facturation.

Une convention de formation avec l'employeur est adressée à chaque participant de manière annuelle.

Validation

Une attestation de présence sera délivrée lors de chaque séance ainsi qu'une validation. Un bilan de l'action est effectué avec les participants à l'issue du cycle annuelle.

L'analyse de la pratique s'inscrit dans le cadre de la formation continue.

Lieu

Les séances se tiennent dans les locaux de la LFSM au 11, rue Tronchet 75008 PARIS.

FORMATIONS 2017

FORMATIONS	INTERVENANTS	DATES
Sensibilisation à la médiation familiale internationale et à distance	Jocelyne DAHAN et Danièle GANANCIA	A déterminer en 2017
<i>Le coaching parental</i>	Lorraine FILION	Lundi 13 et mardi 14 mars 2017
Comment et quand accueillir l'enfant en médiation familiale : risques ou opportunité	Lorraine FILION	Jeudi 16 et vendredi 17 mars 2017
L'audition des enfants mineurs par délégation du magistrat	Jocelyne DAHAN et Marc JUSTON	Jeudi 30 et vendredi 31 mars 2017
<i>La médiation de couple</i>	Marianne SOUQUET	Lundi 22 et mardi 23 mai 2017
<i>La médiation transformative approfondissement</i>	Marianne SOUQUET	Lundi 08 et mardi 09 juin 2017
<i>Modèles de famille et posture de l'intervenant</i>	Damien d'URSEL	Jeudi 14 et vendredi 15 septembre 2017
<i>Intervention dans les conflits familiaux de haute intensité</i>	Damien d'URSEL	Jeudi 09 et vendredi 10 novembre 2017
<i>Analyse de la pratique des médiateurs familiaux</i>	Jocelyne DAHAN	De Janvier à décembre 2017

LIGUE FRANCAISE POUR LA SANTE MENTALE

Reconnue d'utilité publique – membre de la World Federation for Mental Health

11, rue Tronchet – 75008 Paris – Tél. : 01 42 66 20 70 Fax : 01 42 66 44 89

Email : lfsm@orange.fr – site : www.lfsm.org

Président : docteur Roland Coutanceau

Vice-présidents : Docteur Rachid Bennegadi- Docteur Boris Cyrulnik

N° d'organisme de formation : 11750205875 N°SIRET 784 361 222 000 10

FICHE D'INSCRIPTION

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Courriel :

Profession :

Téléphone domicile :

Téléphone professionnel :

Courriel :

<u>En cas de prise en charge par l'employeur :</u>		
(Joindre une attestation de prise en charge financière de votre employeur)		
Société ou organisme :	Personne à contacter :	
Adresse :		
Code postal / Ville :		
Téléphone :	Fax :	Mail :

- A déterminer en 2017 : 2 journées co-animées par Jocelyne DAHAN et Danièle GANANCIA « Sensibilisation à la médiation familiale internationale et à distance »**
 - Lundi 13 et mardi 14 mars 2017 : 2 journées animées par Lorraine FILION : « Le coaching parental »**
 - Jeudi 16 et vendredi 17 mars 2017 : 2 journées animées par Lorraine FILION : « Comment et quand accueillir l'enfant en médiation familiale : risques ou opportunité ».**
 - Jeudi 30 et vendredi 31 mars 2017 : 2 journées co-animées par Jocelyne DAHAN et Marc JUSTON « L'audition des enfants mineurs par délégation du magistrat »**
 - Lundi 22 et mardi 23 mai 2017 : 2 journées animées par Marianne SOUQUET : « La médiation de couple.»**
 - Lundi 08 juin et mardi 09 juin 2017 : 2 journées animées par Marianne SOUQUET : « La médiation transformative approfondissement.»**
 - Jeudi 14 et vendredi 15 septembre 2017 : 2 journées animées par Damien D'URSEL : «Modèles de famille et posture de l'intervenant» Module 1**
 - Jeudi 9 et vendredi 10 novembre 2017 : 2 journées animées par Damien D'URSEL : «Intervention dans les conflits familiaux de haute intensité» Module 2**
- **Le coût de chaque session de formation est de 250€ pour les prises en charge individuelles et 350€ pour les prises en charge par l'employeur. Si inscription à deux formations, une réduction de 50 euros sera appliquée sur l'ensemble des formations.**
 - **Je verse, ci-joint, un acompte de : 50% du prix de la formation (à déduire du montant global)**
Chèque postal ou bancaire libellé à l'ordre de LFSM - Possibilité de paiement par mandat administratif
 - **Je m'engage à verser le solde au plus tard le premier jour de la session de formation**
 - **Je verse le montant global (les dossiers retenus, en priorité, seront les dossiers acquittés)**
 - **Je désire une convention de formation : OUI NON**

La confirmation d'inscription à la formation vous sera envoyée par courrier électronique dès réception du règlement.

Date limite de demande de remboursement : 1 mois avant chaque formation

Renseignements : Saïda SEHIL - Tél. : 01 53 05 92 38 courriel : emefa.lfsm@orange.fr